

## PLAN DE COURS

# POL-7061 : Politiques et données probantes

NRC 17772 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Comodal

Temps consacré : 3-0-6    Crédit(s) : 3

La mobilisation de savoirs scientifiques pour éclairer la prise de décision nécessite l'acquisition de certaines compétences. Ce cours offre à l'étudiant des outils et méthodes favorisant le repérage, l'analyse et l'utilisation des savoirs scientifiques dans une perspective d'aide à la décision publique.

Ce cours est offert en format comodal. L'étudiant peut choisir, chaque semaine, de le suivre en salle de classe, à distance en simultané, ou de manière asynchrone.

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

mercredi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1153</a>	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
----------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113959>

## Coordonnées et disponibilités

**Mathieu**

*Ouimet*

DKN-4453

[Mathieu.Ouimet@pol.ulaval.ca](mailto:Mathieu.Ouimet@pol.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 7899

*Disponibilités*

Sur rendez-vous. Veuillez contacter le professeur par courriel.

**Mathieu Ouimet**

*Enseignant*

[mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca](mailto:mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique


**CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie**

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectif général du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
Démarche d'apprentissage .....	4
Mode d'encadrement .....	5
Classe virtuelle .....	5
<b>Feuille de route</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Résumer une étude avec l'outil PICOTS .....	7
Créer des sous-dossiers dans Zotero .....	7
Triage (dépistage) des notices bibliographiques sur la base du titre et du résumé .....	8
Détermination de l'éligibilité des études sélectionnées à l'étape du triage .....	8
Évaluer le risque de biais de cinq publications scientifiques .....	9
Extraire et synthétiser .....	9
Évaluer la qualité globale de la preuve .....	10
Examen final (en salle de classe) .....	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	10
Évaluation formative: Module 1 .....	10
Évaluation formative: Module 2 .....	10
Évaluation formative: Module 3 .....	11
Évaluation formative: Module 4 .....	11
Évaluation formative: Module 5 .....	11
Évaluation formative: Module 7 .....	11
Évaluation formative: Module 9 .....	11
Évaluation formative: Module 10 .....	12
Évaluation formative: Module 11 .....	12
Évaluation formative: Module 12 .....	12
Évaluation formative: Module 13 .....	12
Barème de conversion .....	12
Règlements et politiques institutionnels .....	12
Politique d'absences lors des examens .....	13
Évaluation de l'enseignement .....	14
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	14
Plagiat .....	14
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	15
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>15</b>
Liste du matériel obligatoire .....	15

Spécifications technologiques .....	15
<b>Bibliographie et annexes .....</b>	<b>16</b>
Bibliographie indicative .....	16

# Description du cours

---

## Introduction

Cette formation porte sur les politiques fondées sur les données probantes (*evidence-based policy*), et plus spécifiquement, sur les différentes étapes de réalisation d'une synthèse de connaissances dont le but est d'informer des décideurs.

Cette formation pratique et méthodologique comporte 13 modules, six modules "De quoi s'agit-il?" et sept modules "Comment faire?".

Le contenu de chaque module est accessible via la section "Feuille de route" du site de cours.

Vous pouvez télécharger le plan de cours en format .pdf en cliquant sur "Plan de cours". Celui-ci vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique.

## Objectif général du cours

Le but de ce cours est de favoriser la maîtrise des différentes étapes de réalisation d'une synthèse de connaissances issues d'études scientifiques, de la définition de la question au transfert des résultats.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant saura :

- définir et expliquer les notions suivantes:
  - la pratique fondées sur les donnée probantes;
  - la science;
  - la synthèse de connaissances;
  - le risque de biais;
  - la qualité globale de la preuve;
  - le transfert de connaissances.
- comment réaliser les activités suivantes:
  - formuler la question ou le titre d'une synthèse de connaissances;
  - élaborer une stratégie de recherche documentaire;
  - identifier et sélectionnez des études pertinentes;
  - évaluer le risque de biais des études incluses dans une synthèse de connaissances;
  - extraire et synthétiser l'information pertinente issue des études incluses dans une synthèse de connaissances;
  - évaluer la qualité globale de la preuve accumulée dans une synthèse de connaissances;
  - planifier le transfert des résultats issus d'une synthèse de connaissances

## Approche pédagogique

Ce cours à distance comporte sept séances en comodalité. Lors de ces séances, le professeur interviendra de façon simultanée dans une classe physique, dans une classe virtuelle synchrone et dans une classe en ligne asynchrone. La date de chaque séance en comodalité est spécifiée dans la section « Classes virtuelles » du site de cours.

## Démarche d'apprentissage

À l'intérieur de chacun des 13 modules, dans la section *Feuille de route* du site de cours, vous retrouverez les informations suivantes :

- une démarche d'apprentissage recommandée;
- les objectifs spécifiques du module;
- une ou plusieurs capsules vidéo préenregistrées du cours;
- les lectures obligatoires ;
- des ressources complémentaires;

- une évaluation formative ou sommative;
- un forum.

## Mode d'encadrement

Pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe, vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement via l'outil Forum de discussion. Pour chaque cours ainsi que pour chacune des évaluations, un forum y a été créé afin de regrouper les questions. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte. Ne manquez donc pas de vous référer au site ENA du cours et à vos documents avant d'en référer au responsable de l'encadrement.

Pour les questions d'ordre personnelle, vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique.

Le délai de réponse pour les questions sur le forum ou par courriel est de 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche).

## Classe virtuelle

### Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

### Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

### Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse [aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca) ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">MODULE 1: [De quoi s'agit-il?] La pratique fondée sur les données probantes</a>	15 janv. 2020
<a href="#">MODULE 2: [De quoi s'agit-il?] La science</a>	22 janv. 2020
<a href="#">MODULE 3: [De quoi s'agit-il?] La synthèse de connaissances</a>	29 janv. 2020
<a href="#">MODULE 4: [Comment faire?] Formuler la question d'une synthèse de connaissances</a>	5 févr. 2020
<a href="#">MODULE 5: [Comment faire?] Élaborer une stratégie de recherche documentaire</a>	12 févr. 2020
<a href="#">MODULE 6: [Comment faire?] Identifier et sélectionner des études pertinentes</a>	19 févr. 2020
<a href="#">MODULE 7: [De quoi s'agit-il?] Le risque de biais dans une étude scientifique</a>	26 févr. 2020
Semaine de lecture	4 mars 2020
<a href="#">MODULE 8: [Comment faire?] Évaluer le risque de biais des études incluses dans une synthèse de</a>	11 mars 2020

connaissances	
MODULE 9: [Comment faire?] Extraire et synthétiser l'information pertinente issue des études incluses dans une synthèse de connaissances	18 mars 2020
MODULE 10: [De quoi s'agit-il?] La qualité globale de la preuve	25 mars 2020
MODULE 11: [Comment faire?] Évaluer la qualité globale de la preuve accumulée dans une synthèse de connaissances	1 avr. 2020
MODULE 12: [De quoi s'agit-il?] Le transfert de connaissances	8 avr. 2020
MODULE 13: [Comment faire?] Planifier le transfert des résultats issus d'une synthèse de connaissances	15 avr. 2020
EXAMEN FINAL [en salle]	22 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Résumer une étude avec l'outil PICOTS	Dû le 12 févr. 2020 à 12h30	Individuel	10 %
Créer des sous-dossiers dans Zotero	Dû le 26 févr. 2020 à 12h30	Individuel	1 %
Triage (dépistage) des notices bibliographiques sur la base du titre et du résumé	Dû le 26 févr. 2020 à 12h30	Individuel	4 %
Détermination de l'éligibilité des études sélectionnées à l'étape du triage	Dû le 26 févr. 2020 à 12h30	Individuel	10 %
Évaluer le risque de biais de cinq publications scientifiques	Dû le 25 mars 2020 à 12h30	Individuel	25 %
Extraire et synthétiser	Dû le 1 avr. 2020 à 12h30	Individuel	10 %
Évaluer la qualité globale de la preuve	Dû le 15 avr. 2020 à 12h30	Individuel	10 %
Examen final (en salle de classe)	Le 22 avr. 2020 de 18h30 à 21h20	Individuel	30 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Évaluation formative: Module 1	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 2	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 3	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 4	Dû le 12 févr. 2020 à 12h30	Individuel
Évaluation formative: Module 5	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 7	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 9	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 10	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 11	Disponible en tout temps	Individuel

Évaluation formative: Module 12	Disponible en tout temps	Individuel
Évaluation formative: Module 13	Disponible en tout temps	Individuel

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Résumer une étude avec l'outil PICOTS

Date de remise : 12 févr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le tableau PICOTS ne permet pas seulement de formuler une question de recherche ou le titre d'un projet de revue systématique. Celui-ci permet également d'extraire des informations pertinentes d'études primaires ou de revues systématiques.

Lisez très attentivement le rapport de recherche ci-joint. En lisant le rapport, remplissez le tableau PICOTS ci-joint.

P: indiquez l'unité d'observation, le nombre d'observations et le ou les pays où a été réalisée l'étude.

I: indiquez la principale variable indépendante. Celle-ci peut représenter l'exposition à une intervention. Si c'est le cas, alors décrivez brièvement l'intervention.

C: indiquez le groupe de comparaison, s'il y a en un. Si la variable indépendante est l'exposition à une intervention, alors indiquez à quel groupe le groupe exposé a été comparé. Dans une étude expérimentale ou quasi expérimentale, les groupes peuvent représenter des individus, des agrégats d'individus ou des périodes d'intervention (semaines, mois, etc.). L'information se trouve dans l'article.

O: indiquez la variable dépendante principale. Il arrive souvent qu'une étude comporte plusieurs variables dépendantes (ou variables de résultat ou variables à expliquer). Limitez-vous à la description de la variable dépendante principale.


T: indiquez la période temporelle correspondant à la durée de la collecte de données.

S: indiquez le devis de recherche (ex. étude transversale, étude contrôlée randomisées, etc.). Au besoin, référez-vous au module 2.

Une fois votre travail terminé, soumettez-le en utilisant la boîte de dépôt.

Fichiers à consulter :

 [Article à analyser](#) (180,32 Ko, déposé le 12 janv. 2020)

 [Tableau PICOTS à remplir et soumettre](#) (12,28 Ko, déposé le 5 janv. 2020)

### Créer des sous-dossiers dans Zotero

Date de remise : 26 févr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

1) [Installez le logiciel Zotero sur votre ordinateur](#) 

2) Ouvrez-le.

3) Créez une nouvelle collection que vous nommerez "POL7061\_votre nom" (ex. POL7061\_ouimet)

4) Créez tous les sous-dossiers créés dans le tutoriel "Créez des sous-dossiers dans Zotero" disponible sur la feuille de route du module 6.

5) Faites une capture d'écran qui permettra de constater que vous avez bien effectué l'exercice. ATTENTION: Sur l'image, il faudra pouvoir distinguer tous les sous-dossiers que vous avez créés. Comment faire une capture d'écran? Vous trouverez facilement cette information sur Internet. Pour un exemple, voir le fichier joint.

6) Soumettez le fichier de votre capture d'écran par la boîte de dépôt.

Fichiers à consulter :

 [Capture d'écran 2017-12-26 à 13.04.05.png](#) (189,06 Ko, déposé le 5 janv. 2020)

---

## Triage (dépistage) des notices bibliographiques sur la base du titre et du résumé

Date de remise : 26 févr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 4 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

1. Téléchargez le fichier de données bibliographiques intitulé "Références à importer dans une collection Zotero.rdf" sur le disque dur de votre ordinateur.
2. Ouvrez le logiciel Zotero.
3. Importez les références incluses dans le fichier données (Menu « Fichier » > « Importer » > sélectionnez le fichier de données).
4. En utilisant les critères de sélection énumérés dans le fichier joint « Critères d'éligibilité », faites glisser toutes les références qu'il faut conserver pour l'analyse en texte intégral. Basez-vous uniquement sur la lecture du titre et du résumé de chaque notice. En cas de doute, même minime, vous devez conserver la notice pour l'évaluation de l'éligibilité sur le texte intégral.
5. Faites une capture d'écran du contenu du sous-dossier "Inclusion".
6. Déposez cette capture d'écran dans la boîte de dépôt de cette évaluation.

Fichiers à consulter :

 [Références à importer dans une collection Zotero](#) (22,79 Mo, déposé le 13 janv. 2020)

 [Critères d'éligibilité](#) (37,6 Ko, déposé le 14 janv. 2020)

---

## Détermination de l'éligibilité des études sélectionnées à l'étape du triage

Date de remise : 26 févr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

1. Parmi les références que vous avez déplacées dans le sous-dossier "Inclusion" dans le cadre de l'évaluation "Triage des notices bibliographiques sur la base du texte et du résumé", sélectionnez les études qui respectent tous les critères de sélection **sur la base d'une analyse en texte intégral**.
2. Vous devez d'abord trouver les documents PDF des études pour permettre leur lecture en texte intégral.
3. Créez un sous-dossier portant le nom "Inclusion sur la base du texte intégral".
4. Faites glisser les études que vous devez inclure dans la synthèse en vous basant sur les mêmes critères de sélection que ceux que vous avez utilisés pour réaliser l'évaluation précédente. Ces critères sont énumérés dans le fichier joint "Critères d'éligibilité".
5. Faites une capture d'écran du contenu du sous-dossier "Inclusion sur la base du texte intégral" afin que l'évaluateur puisse visionner le titre de toutes les publications incluses.
6. Déposez cette capture d'écran dans la boîte de dépôt de cette évaluation.

Fichiers à consulter :

 [Critères d'éligibilité](#) (37,6 Ko, déposé le 14 janv. 2020)



---

## Évaluer le risque de biais de cinq publications scientifiques

Date de remise : 25 mars 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Critères de correction :









Critère	Notation
Lo	5
Fiche 2	5
Fiche 3	5
Fiche 4	5
Fiche 5	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Réalisez l'évaluation du risque de biais des cinq études indiquées sur la page du module 8. Pour chaque évaluation, vous devez utiliser l'outil adéquat (voir la liste ci-dessous), c'est-à-dire celui correspondant au type d'étude à évaluer. Des points seront enlevés si vous utilisez le mauvais outil. Les outils sont les fichiers au format Word (ERB...).

Fichiers à consulter :

-  [ERB\\_Étude avant-après.doc](#) (63,5 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Étude observation longitudinale.doc](#) (85 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Revue systématique.doc](#) (63,5 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Séries chronologiques interrompues.doc](#) (65,5 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Étude transversale.doc](#) (78 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Expérience contrôlée randomisée et avant-après avec groupe témoin.doc](#) (75 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Étude de cas-témoins.doc](#) (78 Ko, déposé le 5 janv. 2020)
-  [ERB\\_Étude qualitative.doc](#) (77 Ko, déposé le 5 janv. 2020)

---

## Extraire et synthétiser

Date de remise : 1 avr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :




Critère	Notation
Caractéristiques	5
Résumé thématique	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

1. En utilisant le fichier "Fiche d'extraction" ci-joint et en vous référant à l'exemple (ci-joint), faites l'extraction des quatre publications en lecture obligatoire au module 9.
2. Rédigez une note en utilisant le gabarit ci-joint (fichier: "Template\_note"). L'objectif de la note est de répondre à une question en objet. La question en objet de la note sera précisée le 26 février 2020. Des instructions supplémentaires seront communiquées aux étudiants lors de la classe virtuelle qui aura lieu une semaine avant la date de dépôt du travail. Pour rédiger la note, l'étudiant devra se baser sur les informations contenues dans ses fiches d'extraction et dans les graphiques qui seront accessibles le 26 février 2020.
3. Déposez les 4 fiches d'extraction et la note dans la boîte de dépôt.

Fichiers à consulter :

-  [Fiche d'extraction.docx](#) (13,08 Ko, déposé le 13 janv. 2020)
  -  [Fiche d'extraction\\_exemple.docx](#) (13,95 Ko, déposé le 13 janv. 2020)
  -  [Template\\_note.docx](#) (32,81 Ko, déposé le 13 janv. 2020)
- 

## Évaluer la qualité globale de la preuve

Date de remise : 15 avr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Compléter le tableau de la preuve prérempli sur la base des informations qui vous seront communiquées le 1er avril 2020. Le tableau de la preuve prérempli sera également accessible le 1er avril 2020. Une fois le tableau de la preuve complété, mettre à jour la note produite lors de l'évaluation précédente (« Extraire et synthétiser ») en vous appuyant sur l'information contenue dans ce tableau.

À déposer dans la boîte dépôt:

- Le tableau de la preuve complété
  - Une version modifiée de la note avec le suivi des modifications (format Word)
  - Une version modifiée de la note sans le suivi des modifications (format Word)
- 

## Examen final (en salle de classe)

Date et lieu : Le 22 avr. 2020 de 18h30 à 21h20 , DKN-1153

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Local à déterminer

Directives de l'évaluation :

L'examen final en salle couvre l'ensemble de la matière du cours. Il comporte des questions à choix multiples, à réponses courtes et à courts développements. Le seul matériel autorisé durant l'examen est un stylo.

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

---

### Évaluation formative: Module 1

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 1](#)

Période de disponibilité : Disponible en tout temps

Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)

Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 2

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 2](#)

Période de disponibilité : Disponible en tout temps

Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)

Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 3

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 3](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 4

Date de remise : 12 févr. 2020 à 12h30  
Autoévaluation : 12 févr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En prenant soin de ne pas consulter des synthèses de connaissances existantes, utilisez le PICOTS pour formuler le titre (ou la question spécifique) d'un projet fictif de synthèse de connaissances sur un sujet de votre choix. La question doit être à propos de solutions à un problème (efficacité d'une intervention visant à solutionner le problème, effets d'une intervention mise en oeuvre, etc.) (voir la présentation du module 4).

Les cellules du tableau doivent être remplies avec un souci de précision.

Remplissez les cellules du tableau dans le fichier joint. Lorsque vous aurez terminé l'exercice, utilisez la boîte de dépôt pour soumettre votre document.

Cette évaluation est formative et permettra à l'enseignant de s'assurer que l'étudiant a compris le sens des principales notions intégrées à l'outil PICOTS.

Fichiers à consulter :  [PICOTS.docx](#) (36,42 Ko, déposé le 5 janv. 2020)

---

### Évaluation formative: Module 5

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 5](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 7

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 7](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 9

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 9](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 10

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 10](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 11

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 11](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 12

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 12](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Évaluation formative: Module 13

Titre du questionnaire : [Évaluation formative: Module 13](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

### Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

### Politique d'absences lors des examens

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/absences-examens>).

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel à l'adresse [mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca](mailto:mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca) avec le responsable pédagogique du cours dès qu'il a connaissance de la situation problématique. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

Motifs jugés recevables

- **Maladie** : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.
- **Décès** : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

Tout autre motif est considéré irrecevable

- Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.
- Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.
- L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen.
- Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable. Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

## Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse [accommodement@bse.ulaval.ca](mailto:accommodement@bse.ulaval.ca) afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

# Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire




Se procurer le logiciel de gestion de références bibliographiques [Zotero](#).

Zotero est un projet du Roy Rosenzweig Center for History and New Media initialement financé par la Andrew W. Mellon Foundation, l'Institute of Museum and Library Services et la Alfred P. Sloan Foundation.

### Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer


TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie indicative

Gough, D., Oliver, S., Thomas, J. (2012). [An introduction to systematic reviews](#)  . Los Angeles, Londres New Delhi: Sage.

 Collaboration Campbell  
URL : <https://www.campbellcollaboration.org/>  
*Site consulté par l'enseignant le 12 janvier 2020*

 Cochrane Handbook for Systematic Reviews of Interventions  
URL : <http://training.cochrane.org/handbook>  
*Site consulté par l'enseignant le 13 janvier 2020*